

**APPEL DE CANDIDATURE**

(Articles L 143-3, L 331-2 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime)

La Safer de Normandie informe qu'elle se propose d'attribuer, par rétrocession, échange, substitution, et si cela est précisé par bail rural ou occupation précaire, les biens fonciers bâtis ou non bâtis désignés dans les appels de candidatures ci-dessous que la Safer possède ou envisage d'acquérir ou que la Safer gère ou envisage de gérer. Les personnes intéressées devront manifester leur candidature **impérativement par écrit à la Safer à CAEN pour les départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne; à BOIS-GUILLAUME pour les départements de la Seine-Maritime et de l'Eure** avant la date indiquée ci-dessous, laquelle intègre un délai supplémentaire de 2 jours après la fin du délai légal de 15 jours. Passé cette date, les demandes ne seront plus prises en considération.

Sauf mention contraire, les biens présentés ici sont considérés comme étant classifiés soit en zone agricole ou naturelle, soit en zone non constructible, soit en secteur non encore urbanisé du document d'urbanisme.

Des compléments d'information pourront être obtenus, et notamment la désignation cadastrale et la classification de ces biens dans un document d'urbanisme s'il existe, soit au siège de la Safer, soit dans les différentes permanences. Cet avis ne saurait en aucun cas être considéré comme un engagement de la Safer à l'égard des candidats, lesquels devront impérativement accepter de remplir, signer et nous remettre une fiche de candidature Safer pour être effectivement candidat devant les instances Safer, dans les délais indiqués.

La date limite de dépôt de candidature est la date figurant ci-dessous.

● Bâti ○ Non bâti ◐ Foncier avec bâti ■ Location □ Vente ▣ Location et vente ▲ Occupé △ Libre **Date limite de dépôt : 10/05/2021**

Commune	Lieux-dits	Ha	a	ca			
<b>14 CALVADOS - 02 31 47 23 60</b>							
LANDELLES ET COUPIGNY	la mesure sud	1	41	93	○	□	△
Parcelles en herbages							
NOUES DE SIENNE SECTION SAINT SEVERS	Le bas de la jouardière	2	34	06	○	□	△
Près							
<b>EXPLOITATION AGRICOLE</b>							
SEULLINE SECTION SAINT GEORGES D'AUNAY	"Le Buron"	63	78	98	en	◐	■
Exploitation agricole à céder avec corps de ferme et 3,50 ha environ de foncier à l'achat (stabulation, nurserie, fumière couverte, hangar de stockage et d'élevage, installations diverses), et 60 ha 28 a 98 à la location, droits à paiement de base.							
ETREHAM	L'Entretien - La Ville - Le Jardin	05	07	20	◐	-	△
Exploitation agricole avec parcelles en nature d'herbages - Biens occupés pour 04 ha 78 a 76 ca.							
<b>50 MANCHE - 02 31 47 23 64</b>							
ST JEAN DE SAVIGNY	Le Costil du Taillis	8	34	50	○	□	△
LESSAY EXTENSION LA FEULLIE	Les Pas Paumés	4	30	20	○	□	△
LA FEULLIE EXTENSION LESSAY	De La Vallée de l'Ay	6	89	63	○	□	△
LE MESNIL ADELEE	Le Bois Brulé	1	37	20	○	□	△
LE MESNIL ADELEE	Le Bois Brulé	1	64	40	○	□	△
LE TEILLEUL [HEUSSE]	Le Bois Gobelin	5	70	63	●	□	△
Présence d'un petit bâtiment							
LE TEILLEUL [HEUSSE]	Les Trois Croix	5	27	51	○	□	△
LES LOGES MARCHIS	La Grossetière	4	82	00	○	□	△
SAINT-GILLES	Les Grimpets	8	30	01	○	□	△
Zonage : A							
MARIGNY LE LOZON (LOZON)	La Croute	1	63	29	○	□	△
<b>61 ORNE - 02 31 47 23 67</b>							
PUTANGES LE LAC SECTION ST AUBERT SUR ORNE	La Héraudière	10	78	11	○	□	△
<b>BIEN RURAL</b>							
VAL-AU-PERCHE (SECTION LA ROUGE)	Bure des Marches	17	13	00	◐	□	△
<b>27 EURE - 02 35 59 66 97</b>							
LIEUREY	CLOS DU VALLOT, DE LA PETITE SAUSSAIE, LA BERQUERIE	11	69	49	◐	□	△
Parcelles de terre en nature de labour et de prairie avec bâtiments agricoles							
MESNIL-EN-OCHE - SECTION : BEAUMESNIL	Le Bois à la Hapine	7	70	92	◐	□	△
Parcelles de prairie avec un bâtiment agricole							
BERENGEVILLE LA CAMPAGNE - EXTENSION : FEUGUEROLLES - QUITTEBEUF	Le Bout de la Ville, Le Chemin de Villetes, le Carrefour, Le Buisson Jacquet	9	08	30	○	□	△
Parcelles de labour							
<b>TRANSMISSION D'UN MASSIF FORESTIER</b>							
EPAIGNES	La Maugardiere	4	15	26	○	□	△
Parcelles en nature de bois taillis							
CAUGE	LE BOIS DES GRES, LA CROIX L OGRE, LES MASURES BEAUMONT	0	89	31	○	□	△
Parcelles forestières en trois ilots							
<b>76 SEINE-MARITIME - 02 35 59 66 93</b>							
NEUFMARCHE	"Les Flamands" "Les Duprès" "La Vallée de Martagny" "Les Clos"	5	12	45	○	□	△
<b>PROPRIÉTÉ ÉQUESTRE</b>							
MERNERVAL - SAUMONT LA POTERIE	"Le Petit Hautier" "De Paris" "La Motte"	40	21	11	◐	□	△
Propriété équine avec maison d'habitation et bâtiments, disposant d'une clinique vétérinaire, édifiée sur 40 ha 21 a 11 ca (sous réserve de document d'arpentage)							